

COMPTE RENDU
Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 novembre 2023 à 20 h à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune.

Etaient présents : FEUFEU David, RIBETTE Aurélien, MÉTAIS Jacques, DUTERTRE Manon, NAULEAU Daniel, BOUDIER Mickaël, LAMARCHE Catherine, GAULT Isabelle, BRAUD Catherine.

Etaient absents excusés : GIRARD Jean-Luc pouvoir à David FEUFEU
AUBRUN Thomas pouvoir à MÉTAIS Jacques
MILLÉRIOUX Damien

Secrétaire de séance : GAULT Isabelle

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

Mouvements pendant la séance : NEANT

1 – Présentation par Familles Rurales : projet Espace de vie Sociale

Madame Isabelle Pin, directrice de Familles Rurales et Mme Nadine Mary membre de son bureau et habitant GOURGÉ ont présenté devant les Conseillers les projets de cette association.

Actuellement cette structure est recensée comme Espace de Vie Sociale, et compte 30 salariés, elle accueille 380 familles sur 10 communes du territoire dont 29 familles de GOURGÉ.

Elle reçoit des financements de divers organismes, ainsi la CAF lui verse 23 000 €.

Familles Rurales souhaite devenir Centre-Socio-culturel ce qui lui permettrait de percevoir de plus gros financements, ainsi pour la CAF le montant serait de 78 000 €.

L'association voudrait aussi porter des projets en lien avec "les seniors", " la précarité", "l'accompagnement scolaire".

Pour pouvoir avancer dans ce sens, cela nécessite que des élus, des habitants des 10 communes concernées s'investissent dans sa gouvernance.

Une Assemblée générale extraordinaire aura lieu le 8 décembre.

2 – Proposition de vente d'un chemin agricole communal

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande, reçue par courriel, d'un administré qui souhaite acquérir un chemin communal cadastré ZC 174, situé à "Les Parranches", vers l'Auduzière.

Ce chemin sert d'accès essentiellement à la parcelle ZC 175 dont il est propriétaire et il est propriétaire et exploitant de toutes les autres parcelles à proximité.

Cette parcelle a une contenance de 1080 m²

Lors d'une délibération du 30 avril 2015 il avait été fixé le prix de vente d'un chemin à 0.35 € le m² ou 3 500 € l'hectare, les frais de notaires étant à la charge de l'acquéreur

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la vente de ce chemin communal au prix de 0,35 € du mètre² soit un total de 3 780 € et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires à cette transaction

3- Devis Bulletin Municipal et formation site internet

3.1 Devis pour le Bulletin Municipal

Monsieur RIBETTE Aurélien présente les devis pour la réalisation du bulletin municipal 2024, trois entreprises ont répondu :

- Imprimerie PROUTEAU de Bressuire : 2 598 € HT
- TTI SERVICE de Mazières : 2 280 € HT
- IMPRESSIONS CRÉATIVES de Bressuire : 2 556 € HT

Le Conseil Municipal après délibération décide à l'unanimité de retenir l'entreprise TTI de Mazières et de valider son devis de 2 280 € HT.

3.2 devis pour formation Site Internet

La gestion du site internet devenant trop lourde pour l'actualiser à chaque évènement, ce qui demande d'être souvent disponible, a été mis en maintenance. Il est demandé aux secrétaires d'en assurer simplement l'affichage des articles ou autres documents à insérer. Une formation leur sera dispensée prochainement. La gestion restera cependant à la charge des élus référents.

Il a donc été demandé A3 WEB un devis pour 3 heures de formations en visio.
Le devis se monte à 280 € 50 HT soit 93€50 H.T. de l'heure

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce devis et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer ce document.

4 – Subventions associations communales et autres

Ce point sera revu à la prochaine réunion

5 – Inscription de chemins au PDIPR et itinéraires de randonnées équestre

Dans le cadre de son nouveau schéma départemental de randonnées, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres a revu son label « Randonnée en Deux-Sèvres ».

Tous les parcours déjà existants ainsi que les nouvelles créations doivent donc faire l'objet d'un dossier de candidature.

Le Département des Deux-Sèvres a effectué l'instruction du dossier de demande de labellisation "Randonnées en Deux-Sèvres" de 3 itinéraires équestres au départ du Gîte de Tessonnière à Airvault "Les 3 Chevauchées des Chevaucheurs" qui se déploient sur les communes d'Airvault - Assais-les-Jumeaux - Availles-Thouarsais - Boussais - Gourgé - Irais - Le Chillou - Louin - Maisontiers - Saint-Généroux et Saint-Loup-Lamairé.

Ce dossier a été présenté par Equiliberté 79.

Les 3 boucles équestres répondent à la majorité des critères obligatoires mais deux éléments manquent au dossier afin qu'il puisse être présenté à la labellisation par le Département :

- L'inscription au PDIPR des voies suivantes : CR dit de Rolland et Voie de Piedmout et Boussin sur la commune de Gourgé.
- La validation du tracé de l'itinéraire "Les 3 Chevauchées des Chevaucheurs" sur la commune de Gourgé.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider l'inscription du CR dit de Rolland et Voie de Piedmout et Boussin sur la commune de Gourgé au PDIPR et de valider le tracé de l'itinéraire "Les 3 Chevauchées des Chevaucheurs" sur la commune de Gourgé.

6 – Reversement des fonds d'amorçage périscolaire à la CCPG

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du versement par l'État, du solde de fonds d'amorçage des activités périscolaires de 2021-2022 d'un montant de 516.67 € pour la régularisation des effectifs scolaires et du versement du fonds d'amorçage de 2022-2023 pour un total de 2 050 €, soit 50 € pour 41 élèves.

Considérant que la commune de Gourgé, a délibéré le 30 juillet 2014 pour transférer la compétence scolaire à la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine, le 1^{er} aout 2014, elle se doit de reverser ces versements de fonds d'amorçage à la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtines soit un total de 2 566.67 €.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'accepter le reversement de ces fonds d'amorçage à la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtines soit un total de 2 566.67 € selon les nouvelles modalités de la Trésorerie de Saint Maixent.

7 – Demande de partenariat France Alzheimer

M. METAIS Jacques a rencontré Mme Nelly PAUL, responsable de l'Antenne France Alzheimer de Parthenay.

Elle aimerait que les communes adhèrent à son association pour pouvoir guider et informer les personnes en demande.

Une Convention de partenariat pourrait être conclue entre la Commune et France Alzheimer.

Après délibération le conseil Municipal accepte à l'unanimité cette Convention et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires à cette collaboration.

8 – Infos diverses

- Après la cérémonie du 5 décembre pour la journée nationale de la commémoration des morts de la guerre d'Algérie, les AFN convient les Conseillers à un repas.
- Le repas des aînés "En attendant Noël" aura lieu le 25 novembre, 70 personnes se sont inscrites, toute aide sera bienvenue pour en assurer le service.
- Le Téléthon aura lieu le 1^{er} week-end de décembre, le vendredi soir est organisé un repas animé et le samedi une randonnée pédestre et cyclo.
- Les devis pour l'élagage par lamier ont été signés avec les entreprises DESCHAMPS et MACHETEAU.

- Le parcours TERRA VENTURA est en maintenance jusqu'à la saison prochaine.
- L'appel d'offre pour l'étude des travaux de l'église est clos, 3 architectes ont été choisis. Ils viendront présenter leurs projets.
- Une réunion inter-conseillers pour discuter de l'ENR-PLUI aura lieu semaine 47. Il faut un positionnement avant la fin de l'année.
- Le 22 décembre aura lieu une journée de Noël inter-écoles et inter-APE : le matin des ateliers de bricolages et de lectures seront proposés par l'Art en Folie et les bénévoles de la bibliothèque. A midi un repas sera servi à la salle des fêtes, puis l'après-midi le spectacle " La Lettre de Noël" sera proposé aux enfants, et enfin le Père-Noël distribuera des chocolats aux enfants

Fin du Conseil Municipal à 21h15

Rappel des délibérations du 15 novembre 2023

- 2 – Proposition de vente d'un chemin agricole communal**
- 3 – Devis Bulletin Municipal et formation site internet**
- 5 - Inscription de chemins au PDIPR et itinéraires de randonnées équestre**
- 6 – Reversement des fonds d'amorçage périscolaire à la CCPG**
- 7– Demande de partenariat France Alzheimer**

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	GIRARD Jean-Luc Absent pouvoir à David FEUFEU	RIBETTE Aurélien	MÉTAIS Jacques
AUBRUN Thomas Absent pouvoir à MÉTAIS Jacques	NAULEAU Daniel	BOUDIER Mickaël	BRAUD Catherine
DUTERTRE Manon	GAULT Isabelle	LAMARCHE Catherine	MILLÉRIOUX Damien Absent